

Autres secteurs

Certains secteurs font l'objet d'un suivi attentionné par la **Direction des Risques Professionnels (DRP) de la CGSS**.

? Centres de contrôle technique

Les salariés de ces centres sont exposés aux **échappements de moteur diesel (EMD)**, qui sont cancérigènes. La DRP se mobilise sur la réduction de ce risque.

L'objectif est de capter le plus efficacement possible ces fumées à l'aide d'un dispositif placé au plus près des sources d'émission.

Une **Aide Financière Simplifiée** est proposée pour permettre à ces entreprises de mettre en place ou de rénover un système de captage et d'extraction de gaz d'échappement ou d'installer une cabine en surpression : l'[Aide Airbonus](#).

? Coiffeurs

Les Salariés de salons sont soumis au risque de développer des **Troubles Musculo-squelettiques**, dûs aux gestes répétitifs et postures contraignantes liés à leur métier. La DRP propose une aide financière qui permet à leur employeur d'acquérir des outils adaptés : Bacs de lavage pouvant s'adapter à la hauteur du coiffeur, sèche-cheveux légers et peu bruyants et des ciseaux ergonomiques. Il s'agit de l'**Aide Préciseo**.

? Intérim

Les salariés intérimaires sont particulièrement exposés aux risques d'accidents du travail.

L'accueil, la formation, la gestion des missions, le suivi médical et la protection des intérimaires font souvent défaut dans la relation entre l'entreprise utilisatrice et l'Agence d'Emploi.

Des outils et guides permettent d'améliorer les pratiques :

- [Vous avez recours à l'intérim - Guide de bonnes pratiques](#)

- [Vous avez recours à l'intérim - Guide pour l'accueil, la formation et la surveillance médicale du travailleur intérimaire](#)

- [Guide à l'usage des agences d'emploi pour recueillir les caractéristiques des postes de travail des intérimaires](#)

- [Fiche de liaison entre l'entreprise utilisatrice et l'agence d'emploi](#)

- Formation dispensée par la DRP : **INT01** [La prévention des risques dans l'INTÉRIM](#)

? Métallurgie

Le **soudage à l'arc** est un procédé de fabrication largement utilisé dans les activités de constructions métalliques. Il expose les salariés à des **particules submicroniques**, et des **gaz** contenus dans les fumées, dont les effets sur la santé peuvent être graves (atteinte neurologique et sur le système broncho pulmonaire).

La DRP implique les métiers du secteur de la Métallurgie, et en particulier la profession de la chaudronnerie, dans une action de maîtrise du risque par la réduction des émissions et l'équipement de dispositif de captage des postes de travail des soudeurs.

Pour en savoir plus

[Fumées de soudage, ce qu'il faut retenir](#)

[Aide mémoire technique procédés de soudage ciblés](#)

? Pressings

Les salariés de pressings, utilisant encore du **perchloroéthylène**, sont soumis au **risque de Cancers professionnels**. La DRP accompagne les entreprises de ce secteur dans la mise aux normes de leurs installations. La recommandation est de passer à l'aquanettoyage, qui est la méthode de nettoyage qui présente le moins de risques toxicologiques.

Des aides financières sont proposées par la CGSS pour permettre aux pressings de passer à l'aquanettoyage. Rendez-vous dans notre rubrique [Aides à l'investissement](#)

Pour en savoir plus

[Recommandation R. 497](#) "Prévention des risques liés au nettoyage des textiles et principe de substitution du perchloroéthylène"

? Transport Routier de Marchandises

Les petites entreprises relevant du secteur "Transport routier de marchandises (TRM)" doivent faire face à de multiples contraintes. Le secteur est également marqué par une **sinistralité importante**. Ce secteur fait l'objet d'un **plan national d'action**.

Outre l'accompagnement personnalisé effectué par la DRP, plusieurs outils sont disponibles pour aider les entreprises de ce secteur à améliorer les conditions de travail :

- [Le logiciel OiRA pour réaliser le document unique](#)
- [Le guide Transport routier de marchandises - ED 6095, INRS](#)
- [Les fiches pratiques Employeur \(ED 6224 - ED 6225 - ED 6226, INRS\)](#)
- [Les fiches pratiques Salarié](#)

Plus d'informations sur la page dédiée à ce secteur sur le site INRS : <http://www.inrs.fr/metiers/transport-routier.html>

Une **Aide Financière Simplifiée** est proposée pour permettre d'acquérir des équipements pour faciliter la manutention des marchandises et pour intégrer des équipements de sécurité sur les poids lourds : l'**Aide Transport + sûr**.

>> Pour aller plus loin :

- [Quels aménagements prévoir pour améliorer la sécurité dans les métiers du transport de marchandises ?](#)
 - [Prévenir les risques dans le transport de marchandises](#)
-

Nous vous accompagnons

Les **contrôleurs de Sécurité de la Direction des Risques Professionnels de Martinique** peuvent vous fournir toutes les informations nécessaires sur le montage des dossiers d'aides financières. Ils peuvent également vous conseiller sur les solutions techniques et formations les plus adaptées pour votre entreprise.

>> Contacter les préventeurs de la CGSS Martinique

>> Tél. 05 96 66 53 35 - 05 96 66 74 37 | prevention972@cgss-martinique.fr

>> Voir nos pages : [Aides à l'investissement et à la formation](#) | [Formation](#) | [Prévention des TMS](#)
